

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00896 Numéro SIREN : 401 158 308 Nom ou dénomination : 7 SUR 7 RESTAURATION
--

Ce dépôt a été enregistré le 05/02/2019 sous le numéro de dépôt 2133

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2018

Désignation de l'entreprise :		7 SUR 7 RESTAURATION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2		
Adresse de l'entreprise		28 AVENUE GABRIEL PERI 95100 ARGENTEUIL FRANCE		Durée de l'exercice précédent *		1 2		
Numéro SIRET *		4 0 1 1 5 8 3 0 8 0 0 0 1 5		Néant ☐ *				
				Exercice clos le :		3 1 0 3 2 0 1 8		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG				
	Fonds commercial (1)	AH		AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		38 049 26 000 12 049		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
ACTIF IMMOBILISÉ * IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP		AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		692 911 458 886 234 026		
	Immobilisations en cours	AV		AW				
	Avances et acomptes	AX		AY		40 615 40 615		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES 2	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU		CV				
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	Autres titres immobilisés	BD		BE		1 550 1 550		
	Prêts	BF		BG				
	Autres immobilisations financières *	BH		BI		402 402		
TOTAL (II)		BJ		BK		773 527 484 886 288 641		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		22 655 22 655	
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		16 076 16 076	
		Autres créances (3)	BZ		CA		169 405 169 405	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF		CG		753 632 753 632		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		27 484 27 484		
	TOTAL (III)	CJ		CK		989 253 989 253		
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		1A		1 762 780 484 886 1 277 894		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :		
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2018

Désignation de l'entreprise		7 SUR 7 RESTAURATION		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :10 000.....)	DA	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * Ej)	DG			
	Report à nouveau	DH	405 695		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(37 021)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	379 674	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	14 957		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	489 446		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	250		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	225 378		
	Dettes fiscales et sociales	DY	161 389		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	6 800		
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	898 221		
Ecarts de conversion passif *		(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 277 894		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	898 221		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		7 SUR 7 RESTAURATION				Néant ☐ *			
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens * services *	FD	2 826 928	FE		FF	2 826 928	
			FG	44 120	FH		FI	44 120	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	2 871 049	FK		FL	2 871 049	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN	13 477		
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	16 187		
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 289		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 903 002	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	866 128	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(918)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	1 006 327	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	62 558	
	Salaires et traitements *						FY	655 326	
	Charges sociales (10)						FZ	120 338	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	71 843	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	146 430	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 928 032	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(25 030)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	25	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	25		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	4 672	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	4 672		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 647)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(29 677)		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		7 SUR 7 RESTAURATION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	618	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	700	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	1 318	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	8 663	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	8 663	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(7 344)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 904 345	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 941 366	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(37 021)	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	16 187
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	7 848
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	141 976
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
POUR SOLDE CREANCES			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
			8 663			
POUR SOLDE DETTES					618	
CESSION IMMOBILISATIONS					700	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/03/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/03/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 277 894,37 E.

Le résultat net comptable est une perte de 37 021,47 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 09/07/2018 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option, d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants, diminution des charges de personnel pour un montant de 33 772 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts de reconstitution de leur fonds de roulement ;

2.2 - Fonds commercial

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 773 527

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	38 049			38 049
Immobilisations corporelles	674 167	64 659	5 300	733 526
Immobilisations financières	1 952			1 952
TOTAL	714 168	64 659	5 300	773 527

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 484 886

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	22 195	3 805		26 000
Immobilisations corporelles	396 148	68 038		458 886
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	418 343	71 843		484 886

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Frais constitution	38 049	0	38 049	Non amortiss.
Install. agenc. amenag.t.p	43 774	0	43 774	3 à 7 ans
Immo corp renov et suite	506 536	0	506 536	5 à 10 ans
Instal.agenc.amenag. t.f	5 828	0	5 828	5 à 10 ans
Materiel de bureau et informatiqu	28 199	0	28 199	3 à 7 ans
Matériel de bureau et informatiqu	2 780	0	2 780	3 à 7 ans
Mobilier	105 795	0	105 795	5 à 10 ans
Avanc. acomp. verses cdes imm. co	40 615	0	40 615	Non amortiss.
TOTAL	771 575	0	771 575	

3.2 - Etat des créances = 213 367

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	402		402
Actif circulant & charges d'avance	212 965	212 965	
TOTAL	213 367	212 965	402

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 17 943**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	17 943
Disponibilités	
TOTAL	17 943

3.4 - Charges constatées d'avance = 27 484

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 10 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	20,00	10 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	20,00	10 000

4.2 - Etat des dettes = 897 971

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	14 957	14 957		
Dettes financières diverses	489 446	489 446		
Fournisseurs	225 378	225 378		
Dettes fiscales & sociales	161 389	161 389		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	6 800	6 800		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	897 971	897 971		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 93 506

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	19 642
Dettes fiscales & sociales	73 864
Autres dettes	
TOTAL	93 506

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 2 871 049**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	2 826 928	98,46 %
Prestations de services	27 565	0,96 %
Produits des activités annexes	16 556	0,58 %
TOTAL	2 871 049	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 17 943

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	17 943
R.r.r obtenir 2016/2017(40980000)	15 261
Produits a recevoir(44870000)	2 682
TOTAL	17 943

8.2 - Charges constatées d'avance = 27 484

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000)	22 029
Pub l.c. d'avance(48610000)	5 455
TOTAL	27 484

8.3 - Charges à payer = 93 506

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	19 642
F.f.n.p bilan (40810000)	10 224
Ffnp intra-groupe(40810100)	9 418
Dettes fiscales et sociales :	73 864
Dettes provisio. pour congés payés(42820000)	51 832
Autres charges a payer(42860000)	3 595
Charges sociales sur congés payés(43820000)	12 640
Autres charges a payer(43860000)	1 061
Autres charges a payer(44860000)	4 736
TOTAL	93 506

SEPT SUR SEPT RESTAURATION

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000,00 euros
Siège social : 28, Avenue Gabriel Péri 95 100 ARGENTEUIL
401 158 308 RCS PONTOISE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 SEPTEMBRE 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2018

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2018 s'élevant à 37 021,47 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice 37 021,47 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 368 673,81 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NET	ABATTEMENT DE 40 %
31 mars 2015	Néant	Néant
31 mars 2016	Néant	Néant
31 mars 2017	200,00 euros	Sur 0,40 % du montant total distribué Soit 80,00 euros par part éligible

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 septembre 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

